

**Dossier # : 1237274002**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat à Demix Construction, une division de Groupe CRH Canada Inc., seul soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie de la 44e Avenue, entre les rues Broadway et Victoria dans l'arrondissement de Lachine et autorisation d'une dépense totale de 6 367 857,86 \$, taxes incluses (octroi de contrat au montant de 5 416 234,42 \$, taxes incluses, contingences au montant de 541 623,44 \$, taxes incluses et incidences au montant de 410 000,00 \$, taxes incluses) - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2308 – Un soumissionnaire

D'octroyer un contrat à Demix Construction, une Division de Groupe CRH Canada Inc., seul soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie de la 44^e Avenue, entre les rues Broadway et Victoria dans l'arrondissement de Lachine, au montant de 5 416 234,42 \$, toutes taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-2308;
D'autoriser, à cet effet, une dépense de 6 367 857,86 \$, taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 541 623,44 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 410 000,00 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences et de frais accessoires, le cas échéant;

De procéder à une évaluation du rendement de Groupe CRH Canada Inc.;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier.

Signé par Michel SÉGUIN **Le** 2023-07-04 08:24**Signataire :**

Michel SÉGUIN

directeur(-trice)-amenag.urbain et serv. entreprises (arr.)
Lachine , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

IDENTIFICATION

Dossier # :1237274002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat à Demix Construction, une division de Groupe CRH Canada Inc., seul soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie de la 44e Avenue, entre les rues Broadway et Victoria dans l'arrondissement de Lachine et autorisation d'une dépense totale de 6 367 857,86 \$, taxes incluses (octroi de contrat au montant de 5 416 234,42 \$, taxes incluses, contingences au montant de 541 623,44 \$, taxes incluses et incidences au montant de 410 000,00 \$, taxes incluses) - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2308 – Un soumissionnaire

CONTENU

CONTEXTE

La Direction de la gestion des actifs (DGA) du Service de l'eau a pour mandat, entre autres, d'identifier et de prioriser les travaux de renouvellement d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts secondaires sur le territoire de la ville de Montréal.

À la suite de différentes analyses et inspections, les conduites d'égout combinés (pluvial et sanitaire) et d'aqueduc (installées en 1917) de la 44^e Avenue, entre les rues Broadway et Victoria, ont été identifiées comme prioritaires pour ce qui est de leur remplacement.

Un appel d'offres public numéro LAC-PUB-2308 a été publié dans le journal Le Devoir et sur le site électronique d'appel d'offres SÉAO du 24 mai 2023 au 20 juin 2023. La durée de publication a été de 28 jours, ce qui est conforme au délai minimal requis par la *Loi sur les cités et villes* . La soumission est valide pendant 120 jours suivant la date d'ouverture, soit jusqu'au 18 octobre 2023. Il y a eu un (1) addenda dans le cadre de cet appel d'offres pour répondre aux questions des soumissionnaires et de reporter la date d'ouverture des soumissions.

Le contrat prévoit des travaux de réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie de la 44^e Avenue entre les rues Broadway et Victoria dans l'arrondissement de Lachine. Le projet comprend également le remplacement des branchements d'eau en plomb ou en matériaux non conformes, conformément au *Règlement 20-03 0* .

Ces travaux, qui ont fait l'objet d'une offre de service en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* seront financés par règlement d'emprunt. Ils seront réalisés en 2023 et en 2024.

Les coûts nets relatifs aux remplacements de branchement d'eau en plomb ou en matériaux non conformes sur le domaine privé seront facturés aux citoyens concernés, conformément

au règlement 20-030.

La valeur des incidences a été déterminée et basée sur l'historique des anciens projets. Les dépenses incidentes peuvent comprendre des dépenses en matière d'utilités publiques (déplacement d'un conduit du gaz), l'expertise d'un ingénieur spécialisé au besoin, la gestion des impacts, les frais de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux, des analyses chimiques des matériaux, la surveillance environnementale du projet ainsi que les frais reliés à Traces Québec pour la gestion des sols.

Il s'agit donc d'octroyer un contrat d'une valeur de 5 416 234,42 \$, taxes incluses, à l'entrepreneur Demix Construction, plus bas soumissionnaire conforme, pour les travaux de réfection d'infrastructures d'égout et de voirie de la 44^e Avenue, entre les rues Broadway et Victoria, et d'autoriser une dépense maximale de 6 367 857,86 \$, toutes taxes incluses, comprenant un budget de contingences de 541 623,44 \$ (10 %) et une dépense de 410 000 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 19 0006 - 2023-02-06 (1227274004)

Octroi d'un contrat au GROUPE-CONSEIL GÉNIPUR INC., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels de préparation de plans et devis et la surveillance de travaux pour la réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur des sections des 35^e, 40^e et 44^e Avenues, au montant de 306 983,25 \$, taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 493 379,90 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-2219 - Quatre soumissionnaires

CA23 19 0014 - 2023-02-06 (1227274003)

Offre au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), que l'arrondissement de Lachine prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur des sections des 35^e, 40^e et 44^e Avenues dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2023-2025 de la Direction de la Gestion des Actifs (DGA) du Service de l'eau

D1227274003 - 2022-12-05 (2227274003)

D'approuver la grille de pondération et la formation du comité de sélection pour l'évaluation de l'appel d'offres public de services professionnels numéro LAC-PUB-2219, préparation des plans et devis et la surveillance de travaux pour la réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur divers tronçons de rues dans l'arrondissement de Lachine.

CM21 0443 - 2021-04-20 (1218126002)

Accepter les offres de service à venir des conseils d'arrondissement afin de prendre en charge la réalisation de travaux d'aqueduc et d'égouts sur les réseaux d'eau secondaires de la Ville de Montréal ainsi que sur les terrains privés où les entrées de service en plomb doivent être remplacées en vertu du Règlement 20-030, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*

CE21 0240 - 2021-02-17 (1218126001)

Autoriser un budget de revenus et dépenses de 13 800 000,00 \$ (taxes incluses) qui sera assumé par la Ville et remboursé au complet par les propriétaires pour qui la Ville a dû procéder, dans le cadre de ses travaux, au remplacement des sections privées de leurs branchements d'eau en plomb.

DESCRIPTION

Le présent dossier vise l'octroi d'un contrat pour la réalisation des travaux de réfection des conduites d'égout, d'aqueduc, la structure de la chaussée, les bordures et les trottoirs de la 44^e Avenue, entre les rues Broadway et Victoria.

Les travaux prévus comprennent essentiellement :

- enlèvement du pavage existant;
- remplacement de la conduite d'aqueduc et de la conduite d'égout combiné incluant des entrées de service;
- remplacement des puisards et des regards;
- le remplacement des branchements d'eau en plomb;
- réfection de la chaussée, des trottoirs et bordures existants;
- construction des saillies et fosses drainantes;
- travaux de pavage.

Les travaux de ce contrat consistent en la reconstruction d'environ 500 mètres d'égout combiné, le remplacement des branchements d'eau en plomb ainsi que des travaux de réfection de la chaussée, de bordure et de trottoirs.

Ce projet a fait l'objet d'une offre de service en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

JUSTIFICATION

L'arrondissement a mandaté la firme GROUPE-CONSEIL GÉNIPUR INC. afin de produire les documents d'appel d'offres requis au processus de soumission. À la fin du processus d'appel d'offres, un (1) soumissionnaire a déposé une soumission sur huit (8) preneurs du cahier des charges.

Après analyse, le soumissionnaire a été déclaré conforme, et la firme Demix construction est le plus bas soumissionnaire conforme. Son attestation de l'Autorité des Marchés Publics (AMP) a été renouvelé le 30 janvier 2023 et est valide jusqu'au 29 janvier 2026. Demix construction n'a pas de restriction imposée sur sa licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), n'est pas inscrit sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant, et n'est pas rendu non-conforme en vertu du Règlement sur la gestion contractuelle.

Le tableau des résultats ci-dessous résume la liste des soumissionnaires ainsi que les prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant de l'octroi.

SOUSSIONS CONFORMES	COÛT DE BASE (TAXES INCLUSES)	AUTRES (Taxes incluses)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
Demix Construction	5 416 234,42 \$	0 \$	5 416 234,42 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	4 530 906,06 \$	0 \$	4 530 906,06 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)			885 328,36
Écart entre la plus basse conforme et la dernière			19,53 %

estimation (%)			

Le prix du plus bas soumissionnaire conforme est plus haut de 19,53 % que l'estimation détaillée des professionnels externes. La surchauffe du marché causée par le grand nombre de chantiers, les problématiques d'approvisionnement créées par la crise de la COVID-19 et la pénurie de main d'oeuvre dans le secteur de la construction peuvent expliquer en partie l'écart observé.

Nous recommandons donc l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise Demix Construction, au montant de 5 416 234,42 \$, incluant les taxes.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale de 6 367 857,86 \$, taxes incluses, se compose d'un octroi de contrat au montant de 5 416 234,42 \$, taxes incluses, de contingences au montant de 541 623,44 \$, taxes incluses ainsi que des incidences au montant de 410 000,00 \$, taxes incluses. Ces dépenses seront assumées en partie par la Direction de la gestion des infrastructures urbaines et des entraves du Service des infrastructures du réseaux routier (26,65 %) et en partie par la Direction de la gestion des actifs (DGA) du Service de l'eau (73,35 %).

Le tableau ci-dessous résume la répartition du coût total prévu :

	Répartition	Prix contrat (TTI)	Contingences (TTI)	Incidences (TTI)	Montant total (TTI)
SIRR	29 %	1 570 707,98 \$	157 070,80 \$	118 900,00 \$	1 846 678,78 \$
DGA	71 %	3 845 526,44 \$	384 552,64 \$	291 100,00 \$	4 521 179,08 \$
TOTAL (TAXES INCLUSES)	100 %	5 416 234,42 \$	541 623,44 \$	410 000,00 \$	6 367 857,88 \$

La répartition des coûts entre trottoirs et chaussée pour la Direction de la gestion des infrastructures urbaines, est comme suit :

RUBRIQUE	AVANT TAXES	TAXES INCLUSES	NET RISTOURNE
RÉFECTION DE CHAUSSÉE	941 810,03 \$	1 082 846,08 \$	988 782,81 \$
RÉFECTION DE TROTTOIRS	424 319,98 \$	487 861,90 \$	445 482,94 \$
TOTAL CONTRAT	1 366 130,01	1 570 707,98 \$	1 434 265,75 \$
CONTINGENCES (10%)	136 613,00 \$	157 070,80 \$	143 426,57 \$
INCIDENCES	103 413,79 \$	118 900,00 \$	108 571,55 \$
TOTAL DÉPENSE	1 606 156,80 \$	1 846 678,78 \$	1 686 263,87 \$

La portion assumée par le SIRR, soit la dépense de 1 846 678,78 \$, toutes taxes incluses, soit un montant maximal de 1 686 263,86 \$ net de ristourne sera financé par le *Règlement d'emprunt* 19-012 (CM19 0227)

Le budget net requis (en milliers \$) pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible pour le PTI 2023-2032 et est réparti comme suit pour chacune des années :

Projet	2023	2024	Ultérieur	Total
55863- PAR-Local	1601 \$	85 \$	0 \$	1686 \$
Total	1601 \$	85 \$	0 \$	1686 \$

Un virement budgétaire du SIRR à l'Eau du projet Investi du SIRR 55856 vers le projet Investi 18100 a été fait afin de respecter la conformité budgétaire pour 3 300 000 \$.

La portion assumée par la Direction Gestion des Actifs, soit la dépense de 4 521 179,08 \$ taxes incluses, est répartie comme suit :

RUBRIQUE	AVANT TAXES	TAXES INCLUSES	NET RISTOURNE
ESP Privé (18300)	71 400,00 \$	82 092,15 \$	74 961,08 \$
CONDUITES (18100)	3 171 743,13 \$	3 646 711,67 \$	3 329 933,82 \$
IVD	101 520,00 \$	116 722,62 \$	106 583,31 \$
TOTAL CONTRAT	3 344 663,13 \$	3 845 526,44 \$	3 511 478,20 \$
CONTINGENCES (10%)	334 466,31 \$	384 552,64 \$	351 147,82 \$
INCIDENCES	253 185,48 \$	291 100,00 \$	265 813,11 \$
TOTAL DÉPENSE	3 932 314,92 \$	4 521 179,08 \$	4 128 439,13 \$

- Un coût net de 82 457,19 \$ lorsque diminué des ristournes fédérale et provinciale, relatif aux remplacements d'entrées de service en plomb sur le domaine privé qui sera facturé aux citoyens concernés, conformément au règlement numéro 20-030.
- Un coût net de 3 939 398,63 \$ lorsque diminuée des ristournes fédérale et provinciale sera assumé au PTI de la DGA du Service de l'eau par la ville centrale, lequel est financé par le *Règlement d'emprunt* N° 22-046
- Un montant maximal de 106 583,31 \$ net de ristournes sera financé par la Direction de la gestion des actifs du service de l'eau selon le règlement d'emprunt local N° 22-026, le tout conformément à l'entente de réalisation en pièce jointe. Le dossier a été validé avec le BTER pour l'utilisation du programme de subvention PEV pour le volet : Adaptation face aux impacts des changements climatiques.

Le budget net requis (en milliers \$) pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible pour le PTI 2023-2032 et est réparti comme suit pour chacune des années :

Projet	2023	2024	Ultérieur	Total
Programme 18100, Renouvellement des actifs des réseaux secondaires	3 869 \$	70 \$	0 \$	3 939 \$
Programme 18200, ESP privées	83 \$	0 \$	0 \$	83 \$
Programme 18300, IVD	107 \$	0 \$	0 \$	107 \$

La DGA du Service de l'eau a examiné le dossier et est d'accord pour recommander au conseil d'arrondissement la dépense et de voter les crédits.

Les coûts assumés par la DGA pour ces travaux sont définis dans l'intervention du Service des finances. Les travaux se feront en 2023 (95 %) et la deuxième couche de pavage en

2024 (5 %).

L'arrondissement de Lachine agissant en tant qu'exécutant du projet devra tenir la DGA informée de l'avancement des travaux et respecter l'enveloppe budgétaire allouée. Tout au long des travaux, l'arrondissement doit effectuer et assurer la saisie des données des branchements d'eau en plomb. Tout document technique et financier sur les branchements d'eau en plomb devra également être transmis à la DGA.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 en lien avec les engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ces travaux sont nécessaires pour un maintien en bon état de nos infrastructures routières.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Le cahier des charges prévoit des clauses contractuelles liées à la COVID-19 afin que les soumissionnaires puissent inclure les frais s'y rapportant.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un plan de communication sera élaboré par l'arrondissement de Lachine - Division des communications.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : À la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

- Début des travaux : Août 2023
- Durée des travaux : 90 jours calendrier

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Samia KETTOU)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Mammar MENDIL, Service de l'eau
Patrick RICCI, Service des infrastructures du réseau routier
Mario DUGUAY, Service des infrastructures du réseau routier
Christophe PART, Service de l'eau
Normand HACHEY, Service de l'eau

Lecture :

Mammar MENDIL, 23 juin 2023
Patrick RICCI, 23 juin 2023
Christophe PART, 23 juin 2023

RESPONSABLE DU DOSSIER

Garo TAMAMIAN
ingenieur(e)

Tél : 514-634-3471 #387
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-06-23

Robert MALEK
Chef de Division - Études Techniques

Tél : 514 634-3471, poste 383
Télécop. :